



**COMPTE-RENDU**  
**Comité de la vie citoyenne**  
**Réunion du 3 mai 2022**  
**Salle polyvalente – Bibliothèque Raymond-Laberge**  
**Début : 8 h 32 – Fin : 10 h 40**

Étaient présent(e)s :

- Arlène Bryant, conseillère District du Filgate (2)
- Mike Gendron, conseiller District de Lang (District 6)
- Diane Trahan, directrice de la Direction de la vie citoyenne
- Patricia Robitaille, chef de Division bibliothèque
- Véronique Marcotte, bibliothécaire – service au public
- Philippe Marcoux, chef de la Division culture et projets spéciaux
- Nicholas Bleau, chef de la Division sports et plein air
- Élyse Dumoulin, chargée d'administration, Direction de la vie citoyenne

**1- MOT DE BIENVENUE**

Madame Marcotte souhaite la bienvenue aux membres du Comité de la vie citoyenne.

**2- REVISION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5 AVRIL 2022**

*M. Gendron explique que sur le compte-rendu du 5 avril, deux dates étaient proposées pour une rencontre avec le comité de la vie citoyenne avant la présentation du dossier des parcs – PTI au statutaire du 2 mai dernier et que malheureusement, cette demande n'a pas été respectée. Mme Trahan explique qu'elle aurait dû reporter ce point mais dû à un cas de COVID dans l'équipe, les vacances ainsi qu'une chirurgie et ce, tout en même temps, ce point lui a échappé.*

Une réunion est donc planifiée à ce sujet le 17 mai 2022 de 8 h à 10 h à la salle polyvalente de la Bibliothèque Raymond-Laberge.

*M. Gendron demande aussi l'accès aux documents du plan directeur des parcs pour que Madame Bryant et M. Daoust puissent en prendre connaissance.*



### **3- PRESENTATION DES GAMS DU COMITE PLENIER DU 9 MAI 2022**

#### a. Points décisionnels

#### **- 2022-05-06145 : Modification à la résolution concernant la création d'un comité pour le plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

Mme Robitaille résume les obligations que la Ville doit honorer à l'égard des personnes handicapées et présente la composition des membres du nouveau comité créé en 2022, dont deux (2) élus font partie, soit M. Mike Gendron et M. Luc Daoust. La première rencontre du comité aura lieu à la fin du mois de mai ou en début juin, la date reste à déterminer.

*M. Gendron lance le défi de se démarquer avec un projet de marque auprès de l'UMQ d'ici les 2 prochaines années.*

*M. Gendron désire, qu'à titre d'information, Mme Bryant reçoive la documentation à ce sujet.*

#### **- 2022-05-06223 : Soutien aux organismes sportifs pour la saison 2021 – 2022**

Point reporté à la séance de mai

M. Bleau explique la problématique entourant les frais des non-résidents. Le service des Finances de la Ville taxe maintenant les frais d'inscriptions des non-résidents aux activités sportives. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle façon de faire de la Ville et que ce n'était pas prévu au budget des organismes (pour les inscriptions de la saison 2021-2022), la demande vise à soutenir financièrement les organismes pour l'année 2021, ce qui représente un montant d'environ 3 000 \$.

A partir de l'année 2022, les organismes assumeront les taxes sur les frais d'inscription aux activités sportives pour les non-résidents. Il est prévu d'adopter une stratégie de communication avec les organismes afin de leur présenter ce changement qui apportera une augmentation des coûts de leur côté.

*M. Gendron désire que les organismes soient rencontrés pour ces fins. Mme Trahan mentionne que c'est une possibilité et que M. Allard avait tout récemment été invité pour rencontrer les organismes de glace le mardi 10 mai prochain. Ce type de rencontre pourra avoir lieu dans le futur au besoin.*



b. Point d'information

**2022-05-06218 : Horaire des visites du Bibliobus – saison estivale 2022**

Mme Marcotte explique que l'horaire des visites du Bibliobus avait été révisé pour la saison estivale 2021 en ajoutant au circuit des visites les nouveaux parcs ayant fait l'objet d'améliorations. Les résultats obtenus ont été satisfaisants pour l'été 2021. L'horaire pour la saison estivale 2022 restera sensiblement le même (à l'exception du parc Sutterlin qui a été retiré). Le Bibliobus visitera et offrira ses services dans 8 parcs par semaine, durant 8 semaines, soit de la fin juin à la fin août. Au total, ce sont 12 parcs différents qui sont visités.

**4- RAPPORT MENSUEL DE LA DIRECTION DE LA VIE CITOYENNE**

Dû au manque de temps, le rapport n'a pas été présenté. Les élus peuvent se référer au document joint au GAM.

**5- DOSSIERS VARIÉS VIE CITOYENNE**

**a. Horaire d'été du Centre culturel G.-P.-Vanier**

M. Marcoux explique que les heures d'ouverture en période estivale ont été légèrement modifiées, un soir additionnel, le vendredi, a été ajouté à l'horaire. Les heures d'ouverture du 27 juin au 2 septembre seront les suivantes :

- Lundi et vendredi : 10 h à 20 h
- Mardi, mercredi et jeudi : 10 h à 16 h
- Samedi et dimanche : fermé

**b. Ouverture des rampes de mise à l'eau**

En collaboration avec les travaux publics, l'ouverture des rampes de mise à l'eau se feront comme suit :

- Descente Reid : ouverture le 14 mai
- Descente Higgins : ouverture le 4 juin. Comme l'asphalte de cette rampe se désagrège, une intervention des travaux publics d'urgence est de mise avant l'ouverture. En attendant, des blocs de béton seront installés afin d'en bloquer l'utilisation.



*M. Gendron propose d'installer une « cage – clôture » pour empêcher la dégradation rapide de l'installation.*

*M. Gendron désire savoir si des employés seront attirés à la sécurité sur place cette année. M. Trahan explique que, par manque de budget, la présence d'agent de sécurité n'est pas prévue cette année et M. Bleau mentionne que les agents socio-communautaires seront sollicités si la situation le requiert.*

M. Bleau précise toutefois que du personnel sera sur place 7 jours sur 7 pour la saison.

Coût pour non-résidents : 40\$ par jour ou 250\$ pour la saison. La possibilité d'offrir aux utilisateurs de payer par paiement direct serait un atout, la vérification d'offrir ce service sera effectué.

Points à ajouter à l'ordre du jour :

- Collaboration des policiers pour des tournées de sécurité ;
- Possibilité de paiement direct ;
- Remarques sur les pistes cyclables.

### **c. Départ de la Fondation Gisèle-Faubert**

Cette fondation ayant déménagé en haut du poste de police de Mercier, le local est maintenant disponible et prêt à être aménagé. Un montant pour équiper et adapter le local a été attribué au PTI, l'échéancier des travaux est à venir.

### **d. Inauguration du médialab mobile de la MRC de Roussillon (NOMAD)**

Après plusieurs années de travaux, le médialab mobile de la MRC de Roussillon sera finalement inauguré à la fin du mois de mai à Candiac. Les élus devraient recevoir une invitation officielle sous peu. Ce laboratoire mobile circulera parmi les villes de la MRC. Nous l'accueillerons à Châteauguay le dimanche 21 août lors de la Fête familiale et le lendemain à la bibliothèque.

### **e. Négociation avec le IATSE (techniciens de scène)**

M. Marcoux explique aux membres la nouvelle offre présentée aux membres du IATSE le 29 avril dernier. Une menace de grève de la part des techniciens de scène a été déposée pour les 13, 14 et 16 mai. L'employeur a laissé jusqu'au 4 mai pour recevoir une réponse du syndicat.

**VARIA****a. Graffitis sur les véhicules de la Ville**

*M. Gendron soulève la problématique des graffitis sur des camions de la Direction de la vie citoyenne. Il propose de stationner lesdits véhicules dans le stationnement du poste de police. Mme Trahan vérifiera cette possibilité auprès de la nouvelle directrice du Service de police.*

**b. Fêtes de quartier**

*M. Gendron désire organiser une fête de quartier par année (pour 2 quartiers à la fois).*

M. Marcoux explique que pour réaliser ce projet, la Vie citoyenne doit connaître les dates, la nature de l'évènement, les besoins en permis d'alcool, les assurances responsabilité, musique, structures gonflables, permissions spéciales, etc.

**c. Rapport mensuel de la Direction de la vie citoyenne – nouveau modèle**

Un nouveau modèle plus intéressant, plus complet et plus adapté sera présenté aux membres du comité de la vie citoyenne.

**d. Parc Laberge**

*M. Gendron veut s'assurer de réserver toutes les sommes prévues pour terminer tous les travaux au parc Laberge.*

M. Bleau assure que les sommes sont réservées pour tous les projets visés pour le parc Laberge. Aucun changement sera apporté en 2022 mais tous les travaux se termineront en 2023.

**e. Signalisation parc Meldrum**

*M. Gendron expose une problématique au niveau de la signalisation au parc Meldrum car plusieurs citoyens se demandent quand les travaux prendront fin à cet endroit. De plus, il serait pertinent d'indiquer sur cette même affiche le coût des travaux réalisés.*

M. Bleau s'assurera que cette demande soit livrée dans les meilleurs délais.

Prochaine réunion : 31 mai 2022, salle polyvalente de la bibliothèque